

On ne peut donc faire remonter qu'à l'année 1477 au plus tôt la fabrication de ce livre et celle du *Doctrinal de court* (20), satire en prose et en vers, dédiée au duc de Bourgogne, qui parut à la même époque et qui n'a pas non plus d'indication de lieu, de nom et de date. Les deux ouvrages ont été imprimés avec les mêmes caractères gothiques. Ces caractères qu'on peut dire de style fleuri sont élégants et très nets (21), ils sont neufs. L'impression est bien ordonnée, et il est vraisemblable que l'exécution de l'*Abuzé en court* et celle du *Doctrinal de court* sont postérieures de quelques années à 1477. Ces deux plaquettes paraissent avoir été imprimées en 1479 ou en 1480 et sortir des presses de Guillaume Le Roy, un des premiers imprimeurs lyonnais, très probablement le premier. Ce ne sont donc pas les premiers livres de langue française dans lesquels des *bois gravés* ont été introduits.

On lit à la fin du *Doctrinal* les vers suivants :

« Ung treppier et quatre croyssans
 « Par six croix avec six nains faire
 « Vous ferons estre congnoissans
 « Sans faillir de mon milliaire. »

Ces vers donnent la date de 1466, laquelle doit être appliquée à la composition de cet écrit.

Guillaume Le Roy a imprimé au plus tard en 1478, peut-être même en 1477, sans y mettre son nom,

de Barthélemy Buyer et de Guillaume Le Roy (1474 à 1476?), qui n'a ni chiffres ni signatures ni lettres fleuronées.

(20) Bibliothèque nationale, réserve, Y^e 90.

(21) Thierry-Poux, *Les premiers monuments de l'imprimerie en France*, pl. XIX, n^o 4.